Eco-exemplarité des collectivités

Smictom de la Vallee de l'Authion

Auteur :

4 Bd des Entrepreneurs
Bp 55
49250 Beaufort-en-Vallée
Voir le site internet
Amaury Mabit
a.mabit@smictomauthion.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Etat des lieux réalisé dans les communes adhérentes. Cette action a été déterminante en début de programme car elle a permis de rencontrer chaque commune pour impulser la démarche de la prévention des déchets et d'identifier les leviers locaux de mise en place d'éventuelles actions.

Les élus et responsables des services municipaux ont été invités à rencontrer l'animatrice du programme afin de réaliser un état des lieux des pratiques existantes.

En parallèle, le SMICTOM a développé en son sein quelques actions éco-exemplaires.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Rencontrer les 16 communes pour leur présenter le programme local de prévention des déchets,
- Identifier un référent pour chaque commune,
- Encourager et valoriser les projets des collectivités,
- Mettre en place des actions éco-exemplaires au SMICTOM.

Résultats quantitatifs

Elus et collectivités :

- Mise en place d'une lettre « Info Délégués » à l'attention des 32 délégués du SMICTOM de la Vallée de l'Authion et dans l'objectif de leur donner les moyens de mettre en place, au sein de leur collectivité, des actions en faveur de la réduction des déchets. Cinq parutions de « l'Info Délégués » sont prévues par an (à chaque comité syndical).
- Un questionnaire de mise à jour des pratiques en matière de gestion différenciée des espaces verts a été lancé en 2015.

Au SMICTOM :

- Mise en place de la tonte raisonnée et d'une jachère fleurie de 800 m². Plantation d'une haie floristique,
- Installation d'un composteur de démonstration,
- Distribution de gourdes aux agents (techniques et administratifs),
- Utilisation de papier recyclé,
- Réutilisation des imprimés en brouillon,
- Télétransmission des actes administratifs en préfecture.

Résultats qualitatifs

8 des 16 communes ont une gestion différenciée totale ou partielle de leurs espaces verts. Les questions portant sur la gestion différenciée étaient les suivantes :

- Est-ce que votre commune limite l'usage des produits phytosanitaires ?
- Pratiquez-vous la tonte raisonnée de vos espaces verts ?
- Que faites-vous de la tonte ?
- Laissez-vous certains espaces verts en jachère fleurie ?
- Que faites-vous pour éviter la repousse des mauvaises herbes dans les parterres ?

A l'exception d'une commune, toutes les autres pratiquent au moins un geste de prévention, et plus encore lorsque la commune est soumise à un programme « zéro phyto ».

MISE EN OEUVRE

Planning

- Depuis septembre 2011 : mise en place d'une lettre d'information à destination des communes (éventuellement diffusable à d'autres partenaires),
- 2012 : distribution de gourdes métalliques aux agents du SMICTOM,
- Depuis juillet 2013 : information les élus des communes des décisions prises pendant le comité de pilotage dans l' « info délégués »,
- Eté 2013 : mise en place de jachères fleuries
- Septembre 2015 : questionnaire aux communes pour connaître les pratiques en matière de gestion différenciée des espaces verts.

Moyens humains

L'animateur du programme,

Les agents techniques (pour la tonte raisonnée et les jachères fleuries).

Moyens financiers

1000 €/an

Moyens techniques

Questionnaire

Partenaires mobilisés

Communes et communautés de communes.

SEVA, fourniture de broyat de bois.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Oui

Difficultés rencontrées

Non

Recommandations éventuelles

Jachère fleurie : préférer les fleurs vivaces et pour les annuelles, semis dès le mois de mars pour éviter une floraison trop tardive et un manque de pollinisation et donc de reproduction de graines pour l'année suivante.

Mots clés

DECHETERIE | COLLECTIVITES LOCALES | ADMINISTRATION PUBLIQUE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Avril 2016
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Gaëtane GERGAUD
gaetane.gergaud@ademe.fr
Direction régionale Pays de la Loire